

CFA ISA



Niveau 3
Formation diplômante

FILIERE TRANSPORT
AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DEPUIS 2006

CAP Conducteur Routier de Marchandises en 1 an

Certificat d'Aptitude Professionnelle

VOIE DE FORMATION

- Par la voie de l'apprentissage sur 1 an

COMPÉTENCES VISÉES

• Doit être capable d'assurer le chargement, le transport et la livraison de marchandises à l'aide d'un véhicule industriel. Il doit intégrer les aspects liés à la communication, à la qualité, à la prévention des risques professionnels et à la protection de l'environnement.

Formation permettant d'obtenir les permis suivants :

- **Permis C** (Poids Lourds)
- **Permis CE** (Super poids lourds)
- **FIMO** : (Formation Initiale Minimum Obligatoire) qualification permettant d'exercer le métier de conducteur routier de marchandises ou de voyageurs

POURSUITES D'ÉTUDES / EMPLOIS VISÉS

- **Poursuites études** : Bac Pro logistique / Bac Pro organisation de transport de marchandises / TS transport terrestre de marchandises
- **Emplois** : conducteur de messagerie, coursier, livreur, conducteur de véhicules de plus de 3,5 tonnes, conducteur routier régional, national ou international

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Taux de réussite : 100%
- Taux d'insertion : 100%
- Taux de satisfaction : 80%

LIEUX

- Site du CFA-ISA de la Cazotte à Saint Affrique (12)
- Site CFPR à Luc la Primaube (12)
- Site CFPR à Castres (81)

CONTENU

• FORMATION PRATIQUE ET TECHNIQUE

- Réglementation routière
- Conduite
- Connaissance du véhicule
- Analyse d'une situation de transport

• FORMATION GÉNÉRALE

- Aucune matière générale

• PRATIQUE EN ENTREPRISE

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage qualifié qui doit confier des tâches en cohérence avec les exigences du référentiel

Réduction possible des évaluations selon parcours antérieur « équivalences »

CFA-INTERPROFESSIONNEL DU SUD AVEYRON

Route de Bournac - 12400 SAINT-AFFRIQUE

Tél : 05 65 98 10 27

Mail : cfa.st-affrique@educagri.fr

Site : www.la-cazotte.educagri.fr



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen

PUBLIC VISÉ / PRÉ-REQUIS / CONDITIONS D'ADMISSION

Public visé : tout public

• **Par la voie de l'apprentissage :**

- Avoir entre 18 ans et 29 ans (aucune limite d'âge : pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, pour les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise)
 - Être titulaire d'un CAP ou BEP ou diplôme de niveau supérieur
 - Avoir le permis B
 - Être en possession du code de la route valide de moins de 5 ans sinon possibilité de se présenter en candidat libre
 - Être apte physiquement à la conduite de poids lourds : aptitude reconnue par un médecin agréé lors d'une visite médicale
 - Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise (une aide à la recherche d'entreprise est possible)
- Entreprise éligible : **Toute entreprise ayant une activité de transport régulière**

DÉROULEMENT

Durée de la formation en centre : de septembre à juin

• **Par la voie de l'apprentissage sur 1 an :**

- 14 semaines de formation en CFA
- 33 semaines en entreprise
- 5 semaines de congés payés

Possibilité de débiter le contrat d'apprentissage dès le mois de juillet

INTERVENANTS

Vous bénéficierez de l'enseignement de :

Formateurs spécialisés dans les domaines étudiés.
Notre partenaire : le CFPR (Centre de Formation Professionnelle de la Route)

Ils s'appuieront sur un environnement technique :

- Pistes routières
- Quai de chargement
- Véhicules "école" Poids lourds et Super lourds

RÉMUNÉRATION / AIDES AUX EMPLOYEURS

• **Par la voie de l'apprentissage :** l'apprenti(e) a un statut de salarié(e) et perçoit une rémunération. L'employeur peut bénéficier d'aides financières.

Documents à télécharger sur notre site : www.la-cazotte.educagri.fr et/ou un simulateur en ligne sur le site : www.alternance.emploi.gouv.fr « Rémunération et aides aux employeurs » et « Simuler la rémunération »

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques :

• **Par la voie de l'apprentissage :** prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) de l'entreprise

HÉBERGEMENT / RESTAURATION / TRANSPORT / HANDICAP

Nous disposons d'une structure d'accueil complète : hébergement et self service. Correspondances de bus : un service de transport est assuré entre la gare routière de Saint-Affrique et notre établissement.
Accès handicapé PMR et référent handicap sur site

Pour les sites de Luc la Primaube (12) et Castres (81) :

- Restauration : une salle équipée est mise à disposition pour déjeuner sur place
- Hébergement : une listes d'hébergeurs peut vous être transmise